

Depuis 2008, l'APAJH du Tarn a développé son projet associatif sous la forme d'un Agenda 21. La démarche engagée par l'APAJH du Tarn constitue une innovation car à l'échelle nationale, c'est le premier organisme médico-social à se doter d'un Agenda 21.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre, à Rio en 1992.

Ce plan d'actions formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, etc.

Les collectivités territoriales sont appelées à mettre en place à leur échelle un Agenda 21 local. D'autres acteurs se sont appropriés cette démarche. En France, le Comité 21 recense près de 1 000 projets en cours : plus de 400 dans les collectivités locales, 250 en entreprises, 200 dans les associations et une centaine d'autres cas, notamment dans les établissements scolaires.

L'idée d'Agenda est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir Programme. Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, traiter harmonieusement les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

S'il s'agit d'un plan d'actions programmées, la méthode d'élaboration de l'Agenda 21 est aussi importante que le résultat final, car ces deux aspects sont interdépendants. Les grandes étapes de sa rédaction sont le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan d'actions.

On entre alors dans la phase de mise en œuvre de l'Agenda 21 qui doit constamment évoluer pour assurer son efficacité, d'où l'utilité d'une évaluation continue des actions mises en place.

Notre Agenda 21

L'Agenda 21 de l'APAJH du Tarn est un projet associatif qui met en œuvre les concepts de développement durable.

Il est cohérent avec les valeurs de l'association : *citoyenneté, laïcité et solidarité*, et avec les missions qui lui sont confiées :

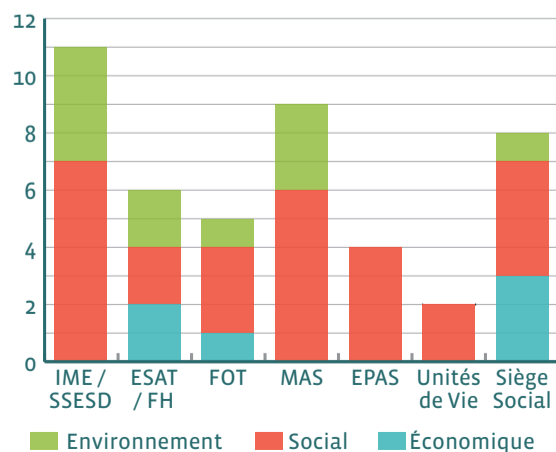
- ◆ *L'intervention en direction des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de difficultés sociales.*
- ◆ *Une intégration des enjeux économiques à la hauteur des exigences professionnelles associées à la gestion de nos établissements.*
- ◆ *Une appropriation continue des enjeux environnementaux, souvent à l'initiative des professionnels et des équipes de terrain.*

Il est participatif et porté sur l'ensemble des sites de l'association et dans les instances de gouvernance par les professionnels, les usagers, les bénévoles et les partenaires. Il peut être enrichi par de nouvelles initiatives des établissements.

L'amélioration continue, la transversalité et la cohérence associative, sont autant de principes qui participent aux 45 actions conduites au titre de l'Agenda 21 de l'APAJH du Tarn.

Il est structuré par un comité de pilotage. Chaque action conduite à son référent.

Répartition des actions par établissement

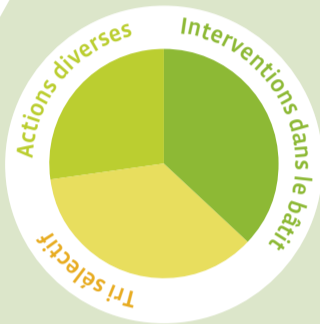


En savoir plus sur le blog apajh81.org

Notre Agenda 21 en actions



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Interventions dans le bâti

- ◆ Inscription des critères du développement durable dans les interventions sur le bâti (4 actions)

Tri sélectif

- ◆ Actions de tri sélectif (3 actions)

Actions diverses

- ◆ Utilisation de produits d'entretien bio
- ◆ Projet de jardin éco-citoyen
- ◆ Mise en œuvre d'un plan d'économie d'énergie
- ◆ Mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets

ÉQUITÉ SOCIALE

Organisation

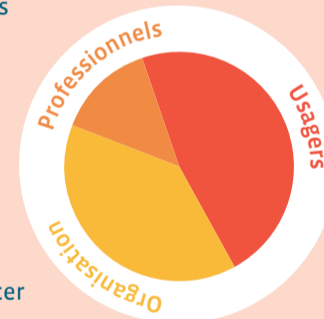
- ◆ Démarche Qualité et procédures associatives
- ◆ Comité consultatif de la Qualité
- ◆ Arborescence informatique des établissements
- ◆ Dossier unique de l'utilisateur
- ◆ Actions d'accompagnement du changement
- ◆ Observatoire des usagers de l'EPAS
- ◆ Conduite, suivi et valorisation de l'Agenda 21
- ◆ Travaux sur l'histoire associative
- ◆ Création d'un groupe « Recherche et Université »
- ◆ Participation aux fêtes des associations

Professionnels

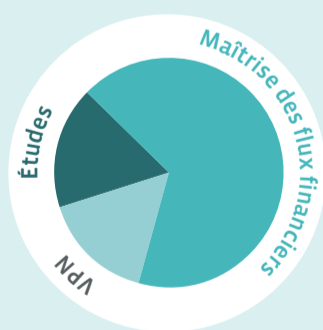
- ◆ Construction d'un plan associatif de formation
- ◆ Développement de l'offre associative de formation
- ◆ Management par l'oxygénation : projet de jumelage avec l'APAJH de la Réunion
- ◆ Projet de dispositif de médiation sociale

Usagers

- ◆ Projet de dispositif d'animation sociale
- ◆ Actions de sport adapté avec l'AFSL
- ◆ Actions de socialisation pour enfants et adultes
- ◆ Prise en compte de la vie sexuelle et affective des usagers
- ◆ Promotion du principe d'égalité dans l'accès aux soins
- ◆ Affirmation de la place des usagers dans la cité
- ◆ Création d'un lieu d'exposition
- ◆ Journée arts de la rue
- ◆ Journée arts et sports
- ◆ Projet « Marche »
- ◆ Actions venant renforcer l'accompagnement social
- ◆ Processus visant à renforcer la participation



EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE



Maîtrise des flux financiers

- ◆ Mutualisation des flux de trésorerie
- ◆ Centralisation associative des achats
- ◆ Gestion « Développement Durable » de l'ESAT Valérie Bonafé
- ◆ Actions privilégiant le développement économique local

Création d'un VPN - Virtual Private Network

- ◆ Mise en réseau informatique de l'ensemble des établissements de l'association

Études

- ◆ Étude relative à la contribution associative au développement économique local

Le comité de pilotage

composé d'administrateurs bénévoles et de salariés

De gauche à droite :

Jean-Marie Aubespain
Laurent Aupied
Florence Bening
Patrice Chaillet
Fabienne Cros
Frédérique Fort
Catherine Jalibert
Jean-Philippe Lantès

Benoit Marcoul
Christian Molinier
Uvaldo Polvoreda
Maryse Ramade
Valérie Romiguié
Alain Rouquier
Pierre Roux
Angélique Tonon
Marie-Pierre Vincens



L'Agenda 21 est animé par Laurent Aupied, Chargé de mission au Siège Social